

# Les Voies Réservées au covoiturage, outils de politique en faveur d'une mobilité décarbonée



Jeudi  
29 juin  
2023

Conférence Technique Territoriale  
organisée par le Cerema Centre Est



## CONTEXTE & ENJEUX

Face à la croissance de la demande de mobilité et au défi du réchauffement climatique, le développement d'alternatives à l'autosolisme est un enjeu fort pour les grandes agglomérations congestionnées. L'objectif est donc d'optimiser l'usage des infrastructures existantes en favorisant l'utilisation des transports en commun et en augmentant le nombre d'occupants dans les véhicules.

Dans cette optique, la Convention Citoyenne pour le Climat a proposé, en juin 2020 de « généraliser l'aménagement de voies réservées aux véhicules partagés sur les autoroutes et voies rapides desservant une zone à faible émissions ».



## OBJECTIFS

- Cette journée sera l'occasion d'échanger sur les retours d'expérience de mise en œuvre de l'objet voie réservée au covoiturage dans nos territoires. Ce partage d'expériences des acteurs de la mobilité des régions Auvergne-Rhône-Alpes et de Bourgogne Franche-Comté permettront d'avoir une meilleure compréhension de la situation et d'analyser si ces voies réservées ont bien influencé la construction d'une nouvelle politique de mobilité.



## PUBLIC

Cette journée s'adresse aux métropoles, communautés de communes et conseils départementaux qui ont des besoins pour développer des voies réservées au covoiturage afin de créer de nouveaux services de mobilité sur leur territoire, ainsi qu'aux services déconcentrés de l'Etat, bureaux d'étude et représentants des entreprises.



## INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font uniquement en ligne, en cliquant sur le lien ci-dessous :

[Inscriptions](#)

Date limite d'inscription : **Lundi 26 juin 2023**

Renseignements techniques :

[Département Mobilités](#) - Tel : 04.72.14.30.73





## PROGRAMME

---

### 9h15 **Ouverture de la Conférence :**

D.Colin (Directeur adjoint de la Direction Territoriale Centre-Est) et J.C. Kohlhas (Vice-président Métropole de Lyon)

### 9h30 **Actualités nationales**

- Le contexte et les objectifs des voies réservées au covoiturage : P.Glasson (Cerema Direction Technique Territoires et Villes)
- Développer le covoiturage : fonds vert, plan covoiturage, observatoire national : D.Grangeon (Cerema Centre-Est)

### 10h00 **Voie de covoiturage dans les déplacements transfrontaliers**

- Voies de covoiturage à la frontière franco-suisse sur le réseau ATMB : F.Grange (ATMB)

### 10h45 **Pause (15 min)**

### 11h00 **La voie réservée, un outil de déplacement s'intégrant dans la politique de mobilité des métropoles**

- Voies réservées au covoiturage sur M6-M7 : retour d'expérimentations et intégration globale dans la mobilité de la Métropole de Lyon : M.Cannonge (Gd Lyon) et L.Duffy (Cerema Centre-Est)
- Voie réservée au covoiturage sur A48 à Grenoble : vision globale et intégrée dans les déplacements de la métropole grenobloise : E.Faghel (SMMAG) et F.Jeanjean (APRR).

### 12h30 **Déjeuner**

### 14h00 **Etude et opportunité d'un projet de voie de covoiturage**

- Voie réservée au covoiturage sur A7Sud : contexte, mise en place et opportunités : T.Darini (Cerema Centre-Est) et E.Berne (DIRCentre-Est).

### 15h00 **Acceptabilité et stratégies de communication pour les Voies Réservées au Covoiturage**

- Echanges – Débat avec les gestionnaires de voies réservées au covoiturage. Animatrice : S.Vincent (Université Lyon 2 – LAET)

### 16h00 **Fin de la journée**